

BULLETIN D'INSCRIPTION Stages 2026-2027 « Respire la vie » et « cursus Rebirth »

A renvoyer à Sophie Misériaux – 6 Le Meseray – 22490 Plouër Sur Rance

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Mail.....

Je m'inscris :

☐ au stage du **vendredi 23 octobre 10h au dimanche 25 octobre 2026 à 16h30** (3 jours : 380€ le stage + 165€ la pension complète) et verse un **acompte de 100€** à l'ordre d'Alain Roux

☐ **Au cursus Rebirth 2027-2028** : 5 stages de 4 jours : 480€/stage + 240€/stage la pension complète.

(Du 18 au 21 février 2027, du 6 au 9 mai 2027, du 19 au 22 août 2027* + 1 session en novembre 2027+ 1 session en février 2028) et verse un **acompte de 400€** à l'ordre d'Alain Roux

*Coût supplémentaire sur ce stage qui sera effectué en eau chaude

Signature et date:

Conditions générales de participation:

Les participants sont seuls juges de leur capacité à suivre ce stage/cursus et assistent à celui-ci sous leur pleine et entière responsabilité.

Ils participent à toutes les activités du programme proposé.

L'acompte d'inscription est gardé jusqu'à la fin du stage/cursus et représente l'engagement du stagiaire à participer au programme.

En cas d'interruption en cours de stage ou de cursus, cet acompte reste acquis aux formateurs.

En cas d'annulation moins de 60 jours avant le début du stage ou du cursus, l'acompte d'inscription n'est plus remboursable, sauf en cas d'annulation par les formateurs.

Ceux-ci se réservent la possibilité de demander à un participant d'interrompre le stage/cursus en le remboursant au prorata des jours effectués.